

États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

États de la situation financière (en milliers, sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	6 187 262 \$	5 792 920 \$
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	100 957	42 004
Marge	1 172	699
Intérêts à recevoir	268	295
Dividendes à recevoir	16 662	17 038
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	33	1 456
Montant à recevoir à l'émission de parts	2 861	–
Actifs dérivés	19 417	17 652
Total de l'actif	6 328 632	5 872 064
Passif		
Passif courant		
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	8 228	1 212
Montant à payer au rachat de parts	2 944	–
Provision pour retenues d'impôt	288	–
Frais de gestion à payer	–	1
Passifs dérivés	11 440	13 547
Total du passif	22 900	14 760
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	6 305 732 \$	5 857 304 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	6 305 732 \$	5 857 304 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 5)		
Catégorie A	24,71 \$	22,59 \$

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 décembre 2024 et 2023.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 décembre 2024	302 971	322 703
31 décembre 2023	257 552	276 706

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 décembre 2024	–	322 703	–	–
31 décembre 2023	–	276 706	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 1^{er} février 1991 (la date de création).

Catégorie	Date de début des activités
Catégorie A	15 octobre 1998

Fonds commun d'actions internationales Impérial

États du résultat global (en milliers, sauf les montants par part)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	4 699 \$	6 118 \$
Revenu de dividendes	160 506	203 937
Profit (perte) sur dérivés	(14 951)	3 537
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	336 631	178 189
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	4 518	(3 555)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	193 040	513 858
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	684 443	902 084
Autres produits		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	111	(2 494)
Revenu tiré du prêt de titres ±	1 170	2 020
Total des autres produits	1 281	(474)
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	16 382	17 470
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	18	20
Coûts de transaction ±±±	6 949	6 400
Retenues d'impôt (note 7)	18 843	24 112
Total des charges avant les renoncations/prises en charge	42 192	48 002
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	(6 284)	(6 688)
Total des charges après les renoncations/prises en charge	35 908	41 314
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	649 816	860 296
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	649 816 \$	860 296 \$
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie		
Catégorie A	241 213	287 240
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	2,69 \$	3,00 \$

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	1 567 \$	100,0	2 710 \$	100,0
Intérêts versés sur la garantie	-	-	-	-
Retenues d'impôt	(8)	(0,5)	(17)	(0,6)
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(389)	(24,8)	(673)	(24,8)
Revenu tiré du prêt de titres	1 170 \$	74,7	2 020 \$	74,6

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	0,25 %

±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 8 et 9)

	2024	2023
Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)		
Total payé	3 810	3 689
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	19	-
Payé à CIBC World Markets Corp.	-	-
Rabais de courtage (en milliers de dollars)		
Total payé	1 531	1 297
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	22	-

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à la Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 étaient les suivants :

	2024	2023
(en milliers de dollars)	390	673

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	Parts de catégorie A	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	649 816 \$	860 296 \$
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡		
Du revenu de placement net	(119 816)	(179 443)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(119 816)	(179 443)
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	1 160 351	448 806
Montant reçu au réinvestissement des distributions	114 623	171 885
Montant payé au rachat de parts	(1 356 546)	(1 531 271)
Total des transactions sur parts rachetables	(81 572)	(910 580)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	448 428	(229 727)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	5 857 304	6 087 031
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	6 305 732 \$	5 857 304 \$
Parts rachetables émises et en circulation (note 5)		
Aux 31 décembre 2024 et 2023		
Solde au début de la période	259 260	302 019
Parts rachetables émises	46 724	20 367
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	4 657	7 673
	310 641	330 059
Parts rachetables rachetées	(55 423)	(70 799)
Solde à la fin de la période	255 218	259 260

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2024, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

	Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2034 à 2044
	14 778	—

Tableaux des flux de trésorerie (en milliers)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023 (note 1)

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	649 816 \$	860 296 \$
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(111)	2 494
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(336 631)	(178 189)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(193 040)	(513 858)
Achat de placements	(4 743 876)	(4 058 098)
Produits de la vente de placements	4 883 772	4 939 292
Marge	(473)	19 824
Intérêts à recevoir	27	(160)
Dividendes à recevoir	376	1 112
Autres charges à payer et autres passifs	287	1
Total du flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	260 147	1 072 714
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	1 157 490	448 806
Montant payé au rachat de parts	(1 353 602)	(1 531 271)
Distributions versées aux porteurs de parts	(5 193)	(7 558)
Total du flux de trésorerie liés aux activités de financement	(201 305)	(1 090 023)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période		
	58 842	(17 309)
Perte (profit) de change sur la trésorerie		
	111	(2 494)
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période		
	42 004	61 807
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période		
	100 957 \$	42 004 \$
Intérêts reçus	4 726 \$	5 958 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	142 337 \$	180 937 \$

Fonds commun d'actions internationales Impérial

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
ACTIONS CANADIENNES				
Canadian Pacific Kansas City Ltd.	229 146	17 152	23 838	
		17 152	23 838	0,4 %
TOTAL DES ACTIONS CANADIENNES		17 152	23 838	0,4 %
ACTIONS INTERNATIONALES				
Australie				
APA Group	50 573	392	313	
Aristocrat Leisure Ltd.	22 173	453	1 346	
ASX Ltd.	7 593	346	439	
Atlassian Corp. PLC	58 934	16 207	20 618	
Australia and New Zealand Banking Group Ltd.	811 072	18 369	20 542	
BHP Group Ltd.	1 380 436	55 119	48 407	
Bluescope Steel Ltd.	381 788	7 182	6 346	
Brambles Ltd.	54 549	556	932	
carsales.com Ltd.	14 776	400	473	
Cochlear Ltd.	81 915	16 290	21 086	
Coles Group Ltd.	52 483	699	881	
Commonwealth Bank of Australia	213 979	18 419	29 104	
Computershare Ltd.	20 791	331	628	
CSL Ltd.	146 332	32 508	36 695	
Endeavour Group Ltd.	59 623	340	222	
Fortescue Metals Group Ltd.	266 015	4 330	4 306	
Goodman Group	67 242	763	2 125	
GPT Group	1 932 007	7 721	7 481	
Insurance Australia Group Ltd.	92 833	494	698	
Lottery Corp. Ltd. (The)	87 174	303	382	
Macquarie Group Ltd.	50 042	6 523	9 838	
Medibank Private Ltd.	107 863	270	363	
Mineral Resources Ltd.	6 926	308	210	
Mirvac Group	154 543	332	257	
National Australia Bank Ltd.	525 310	16 818	17 301	
Northern Star Resources Ltd.	45 021	532	615	
Orica Ltd.	19 074	348	281	
Origin Energy Ltd.	67 473	610	653	
Pro Medicus Ltd.	2 249	265	499	
Qantas Airways Ltd.	29 994	183	239	
QBE Insurance Group Ltd.	579 165	8 519	9 887	
Ramsay Health Care Ltd.	7 209	375	221	
REA Group Ltd.	2 069	211	428	
Reece Australia Ltd.	8 855	173	176	
Rio Tinto Ltd.	100 014	10 621	10 425	
Santos Ltd.	127 202	847	757	
Sccentre Group	203 648	659	620	
Seek Ltd.	13 974	255	279	
SGH Ltd.	7 970	279	326	
Sonic Healthcare Ltd.	694 508	22 243	16 651	
South32 Ltd.	177 368	399	535	
Stockland	93 495	410	399	
Suncorp Group Ltd.	49 831	587	842	
Telstra Corp. Ltd.	3 619 345	12 894	12 894	
Transurban Group	121 412	1 246	1 442	
Treasury Wine Estates Ltd.	31 779	328	320	
Vicinity Centres	4 461 362	7 906	8 311	
Washington H. Soul Pattinson & Co. Ltd.	9 303	241	283	
Wesfarmers Ltd.	564 687	28 487	35 859	
Westpac Banking Corp.	455 923	12 971	13 082	
Wisetech Global Ltd.	59 395	4 701	6 374	
Woodside Energy Group Ltd.	74 365	2 177	1 655	
Woolworths Group Ltd.	260 801	8 553	7 067	
		332 493	362 113	5,7 %
² Autriche (note 10)				
Erste Group Bank AG	134 196	8 803	11 940	
OMV AG	5 767	276	321	
Verbund AG	2 665	190	278	
		9 269	12 539	0,2 %
² Belgique (note 10)				
Ageas SA/NV	6 257	396	437	
Anheuser-Busch InBev SA/NV	35 175	3 126	2 531	
D'Ieteren Group	841	185	201	
Elia Group SA	1 151	183	127	
Groupe Bruxelles Lambert SA	3 251	334	320	
KBC Group NV	169 047	15 544	18 762	
Lotus Bakeries NV	15	167	241	
Sofina SA	603	222	196	
Syngoo SA	2 902	374	305	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
UCB SA	4 951	520	1 417	
Warehouses De Pauw SCA	7 048	300	199	
		21 351	24 736	0,4 %
Bermudes				
Arch Capital Group Ltd.	179 914	17 414	23 883	
		17 414	23 883	0,4 %
Bésil				
NU Holdings Ltd.	966 365	13 300	14 391	
		13 300	14 391	0,2 %
Chili				
Antofagasta PLC	15 443	268	440	
		268	440	0,0 %
Chine				
Meituan, catégorie B	906 900	30 253	25 347	
Yangzijiang Shipbuilding Holdings Ltd.	101 114	277	318	
		30 530	25 665	0,4 %
Danemark				
A.P. Moller - Maersk AS, catégorie A	114	237	264	
A.P. Moller - Maersk AS, catégorie B	177	367	423	
Carlsberg AS, série B	3 741	413	517	
Coloplast AS, catégorie B	4 939	529	778	
Danske Bank AS	27 014	854	1 101	
Demant AS	3 462	123	183	
DSV AS	70 553	12 584	21 598	
Genmab AS	2 461	643	739	
Novo Nordisk AS, catégorie B	1 168 091	71 852	144 873	
Novozymes AS, catégorie B	344 613	27 811	28 071	
Orsted AS	6 583	473	427	
Pandora AS	3 211	388	844	
Rockwool International AS, catégorie B	366	170	187	
Tryg AS	239 663	7 227	7 267	
Vestas Wind Systems AS	433 863	20 808	8 555	
Zealand Pharma AS	2 502	440	358	
		144 919	216 185	3,4 %
² Finlande (note 10)				
Elisa OYJ	5 570	235	347	
Fortum OYJ	17 570	401	354	
Kesko OYJ, série B	10 697	350	290	
Kone OYJ, catégorie B	154 531	10 159	10 829	
Metso Outotec OYJ	24 350	349	326	
Neste OYJ	16 569	366	301	
Nokia OYJ	208 866	2 093	1 328	
Nordea Bank ABP	1 065 887	17 782	16 717	
Orion OYJ, catégorie B	4 232	205	270	
Sampo OYJ	19 346	934	1 136	
Stora Enso OYJ, série R	22 798	310	330	
UPM-Kymmene OYJ	20 904	579	826	
Wartsila OYJ Abp	19 699	351	502	
		34 114	33 556	0,5 %
² France (note 10)				
Accor SA	7 632	407	534	
Aéroports de Paris	1 356	219	226	
Air Liquide SA	241 410	40 923	56 411	
Airbus SE	199 168	31 342	45 845	
Alstom SA	13 556	576	435	
Amundi SA	2 404	236	230	
Arkema	2 203	260	241	
AXA SA	229 859	10 307	11 759	
bioMérieux	1 622	217	250	
BNP Paribas SA	332 925	26 687	29 382	
Bolloré SE	27 926	183	247	
Bouygues SA	7 426	335	316	
Bureau Veritas SA	12 442	415	543	
Capgemini SE	57 593	11 543	13 521	
Carrefour SA	469 244	10 708	9 600	
Compagnie de Saint-Gobain SA	137 249	11 626	17 531	
Compagnie Générale des Établissements Michelin	286 845	12 610	13 568	
Covivio	2 185	228	159	
Crédit Agricole SA	41 620	712	823	
Danone SA	25 271	2 030	2 455	
Dassault Aviation SA	770	139	226	
Dassault Systèmes SE	137 322	6 745	6 831	
Edenred	444 609	31 727	21 011	
Eiffage SA	74 434	9 848	9 383	
Engie	692 051	16 120	15 777	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds commun d'actions internationales Impérial

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
EssilorLuxottica SA	63 016	14 669	22 096	
Eurazeo SE	1 639	125	176	
Gecina SA	1 801	295	242	
Getlink SE	11 846	195	271	
Hermes International	11 290	32 915	38 939	
Ipsen SA	47 291	7 401	7 792	
Kering SA	2 915	967	1 035	
Klépierre SA	8 425	385	349	
La Française des Jeux SAEM	3 990	205	221	
Legrand SA	10 270	783	1 436	
L'Oréal SA	110 965	47 129	56 466	
Louis Hachette Group	28 236	51	63	
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	61 008	41 632	57 686	
Orange SA	72 928	1 446	1 046	
Pernod-Ricard SA	7 936	1 151	1 289	
Publicis Groupe	41 269	5 716	6 315	
Renault SA	7 528	582	527	
Rexel SA	199 431	6 800	7 301	
Safran SA	197 062	44 335	62 066	
Sanofi SA	194 778	24 969	27 217	
Sartorius Stedim Biotech	1 143	300	321	
Schneider Electric SE	214 828	39 556	76 879	
SEB SA	974	155	126	
Société Générale SA	28 194	1 556	1 137	
Sodexo Alliance SA	3 464	356	411	
Teleperformance	42 054	6 724	5 185	
Thales SA	3 637	370	751	
TotalEnergies SE	498 720	33 870	39 941	
Unibail-Rodamco-Westfield	4 638	972	502	
Veolia Environnement SA	170 865	6 794	6 891	
Vinci SA	186 405	27 374	27 587	
		575 921	709 568	11,3 %
² Allemagne (note 10)				
Adidas AG	6 341	1 063	2 242	
Allianz SE, actions nominatives	89 643	28 535	39 606	
BASF SE	34 937	2 940	2 202	
Bayer AG, actions nominatives	38 427	3 504	1 103	
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG	11 349	1 215	1 334	
Bayerische Motoren Werke (BMW) AG, actions privilégiées	2 192	225	236	
Bechtle AG	136 865	6 622	6 310	
Beiersdorf AG	3 888	444	720	
Brenntag SE	59 957	6 015	5 183	
Carl Zeiss Meditec AG	1 573	216	106	
Commerzbank AG	37 100	759	876	
Continental AG	4 314	626	418	
Covestro AG, catégorie d'actions offerte	7 030	570	607	
CTS Eventim AG & Co. KGaA	2 445	295	297	
Daimler Truck Holding AG	19 328	842	1 064	
Delivery Hero SE	7 294	559	296	
Deutsche Bank AG, actions nominatives	495 740	10 947	12 297	
Deutsche Boerse AG	53 630	11 371	17 758	
Deutsche Lufthansa AG, actions nominatives	23 524	308	217	
Deutsche Post AG, actions nominatives	441 556	30 607	22 407	
Deutsche Telekom AG, actions nominatives	1 173 052	35 555	50 524	
Dr. Ing. h.c. F. Porsche AG	4 457	544	388	
E.ON SE	87 883	1 722	1 471	
Evonik Industries AG	336 093	8 977	8 398	
Fresenius Medical Care AG & Co. KGaA	8 048	563	527	
Fresenius SE & Co. KGaA	16 535	853	825	
GEA Group AG	6 078	253	434	
Hannover Rueckversicherungs SE	2 361	363	850	
HeidelbergCement AG	82 800	9 582	14 707	
Henkel AG & Co. KGaA	4 077	339	452	
Henkel AG & Co. KGaA, actions privilégiées	41 891	4 916	5 285	
Infineon Technologies AG	676 719	30 695	31 752	
Knorr-Bremse AG	2 843	406	297	
LEG Immobilien SE	2 919	447	356	
Mercedes-Benz Group AG	224 986	19 317	18 030	
Merck KGaA	46 437	9 998	9 714	
MTU Aero Engines Holding AG	2 109	599	1 013	
Muenchener Rueckversicherungs-Gesellschaft AG, actions nominatives	33 673	21 242	24 469	
Nemetschek SE	2 262	249	316	
Porsche AG, actions privilégiées	6 003	519	325	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Puma SE	4 139	290	274	
Rational AG	200	230	246	
Rheinmetall AG	1 705	576	1 566	
RWE AG	24 752	1 145	1 064	
SAP SE	471 217	101 994	166 611	
Sartorius AG	15 713	6 431	5 019	
Scout24 SE	2 942	305	373	
Siemens AG, actions nominatives	133 713	27 197	37 479	
Siemens Energy AG	369 311	21 749	28 174	
Siemens Healthineers AG	120 227	8 203	9 126	
Symrise AG	146 452	21 497	22 456	
Talanx AG	2 530	206	309	
Volkswagen AG, actions privilégiées	8 079	1 480	1 071	
Vonovia SE	28 989	1 443	1 269	
Zalando SE	8 799	653	423	
		448 201	560 872	8,9 %
³ Hong Kong (note 10)				
AIA Group Ltd.	3 488 934	41 956	36 023	
BOC Hong Kong (Holdings) Ltd.	145 008	552	666	
CK Asset Holdings Ltd.	75 431	738	442	
CK Hutchison Holdings Ltd.	105 060	1 801	803	
CK Infrastructure Holdings Ltd.	24 683	208	263	
CLP Holdings Ltd.	64 351	642	776	
Futu Holdings Ltd., CAAÉ	2 197	314	253	
Galaxy Entertainment Group Ltd.	85 693	498	519	
Hang Seng Bank Ltd.	29 472	558	519	
Henderson Land Development Co. Ltd.	1 561 128	6 402	6 803	
HKT Trust and HKT Ltd.	148 512	250	264	
Hong Kong & China Gas Co. Ltd.	438 731	543	502	
Hong Kong Exchanges & Clearing Ltd.	47 147	1 422	2 537	
Hongkong Land Holdings Ltd.	1 091 886	5 796	6 989	
Jardine Matheson Holdings Ltd.	6 263	456	368	
Link REIT	1 522 652	9 979	9 205	
MTR Corp. Ltd.	60 982	299	304	
Power Assets Holdings Ltd.	54 281	460	543	
Sino Land Co. Ltd.	152 528	259	221	
SITC International Holdings Co. Ltd.	52 622	261	201	
Sun Hung Kai Properties Ltd.	739 568	10 008	10 116	
Swire Pacific Ltd., catégorie A	16 087	194	209	
Technronic Industries Co. Ltd.	379 645	7 559	7 174	
WH Group Ltd.	326 802	334	362	
Wharf (Holdings) Ltd. (The)	41 914	151	169	
Wharf Real Estate Investment Co. Ltd.	65 437	390	239	
		92 030	86 470	1,4 %
Inde				
HDFC Bank Ltd.	240 290	6 508	7 143	
HDFC Bank Ltd., CAAÉ	78 082	6 928	7 168	
ICICI Bank Ltd., CAAÉ	467 766	14 269	20 078	
Tata Consultancy Services Ltd.	125 303	6 783	8 595	
		34 488	42 984	0,7 %
Indonésie				
PT Bank Central Asia TBK	7 803 176	5 718	6 723	
PT Telkom Indonesia (Persero) TBK	18 497 624	6 081	4 451	
		11 799	11 174	0,2 %
² Irlande (note 10)				
AIB Group PLC	72 370	422	575	
Aon PLC	65 863	23 714	34 003	
Bank of Ireland Group PLC	39 207	446	514	
DCC PLC	95 693	9 231	8 814	
Experian PLC	472 325	19 382	29 181	
ICON PLC	105 578	26 676	31 826	
James Hardie Industries PLC, CAAÉ	16 811	310	745	
Kerry Group PLC, catégorie A	174 015	24 045	24 125	
Kingspan Group PLC	6 054	420	633	
STERIS PLC	74 732	17 254	22 082	
		121 900	152 498	2,4 %
Israël				
Azrieli Group Ltd.	1 662	119	197	
Bank Hapoalim B.M.	245 407	2 862	4 258	
Bank Leumi Le Israel	260 253	3 801	4 451	
Check Point Software Technologies Ltd.	124 570	28 465	33 431	
CyberArk Software Ltd.	1 691	361	810	
Elbit Systems Ltd.	1 045	192	394	
Global-e Online Ltd.	3 925	209	308	
ICL Group Ltd.	30 328	238	215	
Isracard Ltd.	1	-	-	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds commun d'actions internationales Impérial

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Israel Discount Bank, catégorie A	897 082	6 385	8 821	
Mizrahi Tefahot Bank Ltd.	6 072	186	378	
Monday.com Ltd.	65 940	20 535	22 316	
NICE Ltd.	2 461	308	601	
Teva Pharmaceutical Industries Ltd., CAAÉ	44 247	1 599	1 402	
Wix.com Ltd.	2 071	338	639	
		65 598	78 221	1,2 %
² Italie (note 10)				
Amplifon SPA	4 876	239	181	
Assicurazioni Generali SPA	36 861	978	1 499	
Banco BPM SPA	765 517	8 172	8 909	
BPER Banca SPA	38 953	329	357	
Davide Campari-Milano NV	24 111	266	217	
DiaSorin	876	224	130	
Enel SPA	2 948 997	29 277	30 251	
Eni SPA	361 676	8 095	7 111	
Ferrari NV	149 848	44 123	91 911	
FinecoBank Banca Fineco SPA	23 929	418	600	
Infrastrutture Wireless Italiane SPA	13 161	193	192	
Intesa Sanpaolo SPA	2 497 190	12 593	14 397	
Leonardo-Finmeccanica SPA	15 850	363	613	
Mediobanca SPA	19 573	251	411	
Moncler SPA	9 142	574	694	
Nexi SPA	20 152	347	161	
Poste Italiane SPA	510 772	8 593	10 384	
Prysmian SPA	10 996	493	1 012	
Recordati Industria Chimica e Farmaceutica SPA	4 095	232	309	
Snam SPA	78 978	482	503	
Telecom Italia SPA	390 257	470	143	
Terna - Rete Elettrica Nazionale SPA	1 034 015	11 897	11 745	
UniCredit SPA	367 444	16 101	21 153	
Unipol Gruppo SPA	491 731	8 523	8 827	
		153 233	211 710	3,4 %

Japon

Advantest Corp.	29 990	669	2 451	
AEON CO. LTD.	25 618	536	862	
AGC Inc.	7 665	335	322	
Aisin Corp.	493 126	8 060	7 919	
Ajinomoto Co. Inc.	18 183	479	1 064	
ANA Holdings Inc.	6 260	187	163	
Asahi Group Holdings Ltd.	56 609	689	854	
Asahi Kasei Corp.	49 148	433	487	
ASICS Corp.	26 778	535	751	
Astellas Pharma Inc.	70 896	1 070	990	
Bandai Namco Holdings Inc.	23 271	318	798	
Bridgestone Corp.	388 902	19 691	18 791	
Brother Industries Ltd.	282 142	6 789	6 861	
Canon Inc.	36 546	1 442	1 706	
Capcom Co. Ltd.	145 222	3 321	4 541	
Central Japan Railway Co.	30 264	882	816	
Chiba Bank Ltd. (The)	21 854	169	242	
Chubu Electric Power Co. Inc.	25 241	453	381	
Chugai Pharmaceutical Co. Ltd.	26 290	617	1 666	
Concordia Financial Group Ltd.	41 168	248	325	
Dai Nippon Printing Co. Ltd.	15 205	226	306	
Daifuku Co. Ltd.	12 648	302	374	
Dai-ichi Life Holdings Inc.	291 968	9 973	11 183	
Daiichi Sankyo Co. Ltd.	1 067 620	38 685	41 993	
Daikin Industries Ltd.	151 394	32 730	25 392	
Daito Trust Construction Co. Ltd.	60 759	9 183	9 764	
Daiwa House Industry Co. Ltd.	290 658	11 588	12 827	
Daiwa Securities Group Inc.	52 260	454	496	
DENSO Corp.	74 024	1 060	1 467	
Dentsu Group Inc.	7 805	311	270	
Disco Corp.	3 608	522	1 376	
East Japan Railway Co.	35 554	982	905	
Eisai Co. Ltd.	9 875	540	387	
ENEOS Holdings Inc.	106 848	642	806	
FANUC Corp.	838 117	40 378	31 472	
Fast Retailing Co. Ltd.	75 779	26 876	36 746	
Fuji Electric Co. Ltd.	5 263	224	404	
Fujifilm Holdings Corp.	43 858	757	1 304	
Fujikura Ltd.	9 843	504	578	
Fujitsu Ltd.	64 858	713	1 638	
GLP J-REIT	2 604	4 775	2 934	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
GMO Payment Gateway Inc.	360 000	35 707	26 078	
Hamamatsu Photonics K.K.	139 516	4 491	2 231	
Hankyu Hanshin Holdings Inc.	8 965	325	336	
Hikari Tsushin Inc.	693	117	216	
Hitachi Construction Machinery Co. Ltd.	195 598	6 255	6 231	
Hitachi Ltd.	181 495	2 307	6 389	
Honda Motor Co. Ltd.	778 398	11 169	10 653	
HOSHIZAKI CORP.	4 256	226	241	
Hoya Corp.	72 256	7 440	12 890	
Hulic Co. Ltd.	652 915	8 234	8 152	
Idemitsu Kosan Co. Ltd.	789 657	7 355	7 477	
Inpex Corp.	34 502	525	624	
Isuzu Motors Ltd.	430 863	7 163	8 425	
ITOCHU Corp.	46 530	1 181	3 289	
Japan Airlines Co. Ltd.	343 901	8 464	7 793	
Japan Exchange Group Inc.	221 208	3 362	3 528	
Japan Post Bank Co. Ltd.	56 690	657	770	
Japan Post Holdings Co. Ltd.	75 366	961	1 020	
Japan Post Insurance Co. Ltd.	253 771	7 489	6 700	
Japan Real Estate Investment Corp.	245	300	242	
Japan Tobacco Inc.	46 973	1 493	1 732	
JFE Holdings Inc.	22 545	503	365	
Kajima Corp.	15 532	203	404	
Kansai Electric Power Co. Inc.	380 768	9 274	6 067	
Kao Corp.	18 251	895	1 062	
Kawasaki Kisen Kaisha Ltd.	14 537	169	297	
KDDI Corp.	637 042	26 202	29 166	
Keyence Corp.	80 645	36 406	47 120	
Kikkoman Corp.	26 584	208	424	
Kirin Holdings Co. Ltd.	30 436	551	568	
KOBE BUSSAN CO. LTD.	5 895	218	185	
Kokusai Electric Corp.	5 857	199	110	
Komatsu Ltd.	474 521	15 865	18 582	
Konami Holdings Corp.	3 934	234	529	
Kubota Corp.	36 849	530	614	
Kurita Water Industries Ltd.	143 731	6 705	7 196	
Kyocera Corp.	50 299	749	717	
Kyowa Kirin Co. Ltd.	9 519	201	206	
Lasertec Corp.	3 139	504	423	
M3 Inc.	17 292	273	215	
Makita Corp.	9 324	292	408	
Marubeni Corp.	208 359	3 840	4 495	
MatsukiyoCocokara & Co.	378 518	7 418	7 922	
McDonald's Holdings Co. (Japan) Ltd.	3 385	162	191	
Meiji Holdings Co. Ltd.	9 197	260	269	
MinebeaMitsumi Inc.	14 221	266	327	
Mitsubishi Chemical Holdings Corp.	53 110	366	386	
Mitsubishi Corp.	446 774	8 617	10 508	
Mitsubishi Electric Corp.	74 448	1 028	1 807	
Mitsubishi Estate Co. Ltd.	42 300	931	844	
Mitsubishi HC Capital Inc.	347 991	3 261	3 297	
Mitsubishi Heavy Industries Ltd.	1 490 955	23 885	29 884	
Mitsubishi UFJ Financial Group Inc.	2 988 480	27 753	50 152	
Mitsui & Co. Ltd.	462 074	10 731	13 775	
Mitsui Chemicals Inc.	6 687	174	210	
Mitsui Fudosan Co. Ltd.	104 634	988	1 203	
Mitsui O.S.K. Lines Ltd.	13 491	492	675	
Mizuho Financial Group Inc.	252 221	8 106	8 851	
Monotaro Co. Ltd.	152 648	2 470	3 729	
MS&AD Insurance Group Holdings Inc.	284 742	8 268	8 840	
Murata Manufacturing Co. Ltd.	371 817	9 248	8 479	
NEC Corp.	9 619	648	1 183	
Nexon Co. Ltd.	13 187	201	282	
Nidec Corp.	32 704	701	844	
Nintendo Co. Ltd.	451 222	32 840	37 776	
Nippon Building Fund Inc.	299	361	334	
Nippon Paint Holdings Co. Ltd.	37 147	271	345	
Nippon Sanso Holdings Corp.	6 786	156	271	
Nippon Steel Corp.	415 054	13 131	11 989	
Nippon Telegraph & Telephone Corp.	3 618 216	4 316	5 195	
Nippon Yusen Kabushiki Kaisha	17 145	322	820	
Nissan Motor Co. Ltd.	87 230	787	380	
NISSIN FOODS HOLDINGS CO. LTD.	7 857	189	273	
Nitori Holdings Co. Ltd.	3 137	331	534	
Nitto Denko Corp.	27 688	403	665	
NOF CORP.	361 049	7 610	7 193	
Nomura Holdings Inc.	117 742	994	982	
Nomura Research Institute Ltd.	14 801	287	625	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds commun d'actions internationales Impérial

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
NTT Data Corp.	24 724	310	676	
Obayashi Corp.	25 439	248	482	
OBIC Co. Ltd.	12 681	297	542	
Olympus Corp.	519 724	12 176	11 154	
Omron Corp.	6 867	283	332	
Ono Pharmaceutical Co. Ltd.	511 746	9 805	7 659	
Oracle Corp. Japan	1 507	144	207	
Oriental Land Co. Ltd.	42 744	855	1 324	
Orix Corp.	45 218	858	1 396	
Osaka Gas Co. Ltd.	293 213	7 976	9 218	
OTSUKA CORP.	8 931	187	294	
Otsuka Holdings Co. Ltd.	17 468	861	1 366	
Pan Pacific International Holdings Corp.	14 926	207	583	
Panasonic Holdings Corp.	819 384	9 980	12 038	
Rakuten Group Inc.	58 958	511	457	
Recruit Holdings Co. Ltd.	577 954	29 398	57 746	
Renesas Electronics Corp.	65 956	1 096	1 200	
Resona Holdings Inc.	81 921	566	849	
Ricoh Co. Ltd.	20 680	312	338	
SBI Holdings Inc.	10 656	248	385	
SCREEN Holdings Co. Ltd.	3 183	505	270	
SCSK Corp.	6 127	145	184	
SECOM Co. Ltd.	16 451	622	803	
Seiko Epson Corp.	323 965	6 696	8 402	
Sekisui Chemical Co. Ltd.	441 227	9 850	10 860	
Sekisui House Ltd.	23 376	458	801	
Seven & I Holdings Co. Ltd.	86 660	1 315	1 953	
SG Holdings Co. Ltd.	544 617	7 629	7 483	
Shimadzu Corp.	9 279	217	373	
Shimano Inc.	45 437	10 005	8 786	
Shin-Etsu Chemicals Co. Ltd.	932 231	41 273	44 137	
Shionogi & Co.	508 453	10 068	10 251	
Shiseido Co. Ltd.	868 670	37 766	22 080	
Shizuoka Financial Group Inc.	17 045	168	199	
SMC Corp.	2 243	808	1 252	
SoftBank Corp.	1 120 101	1 838	2 032	
SoftBank Group Corp.	37 403	1 545	3 072	
SOMPO Holdings Inc.	255 270	5 445	9 507	
Sony Group Corp.	1 990 286	40 551	60 296	
Subaru Corp.	347 108	8 457	8 866	
Sumitomo Corp.	42 666	764	1 327	
Sumitomo Electric Industries Ltd.	27 993	466	719	
Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	9 684	324	317	
Sumitomo Mitsui Financial Group Inc.	1 061 498	21 355	36 621	
Sumitomo Mitsui Trust Holdings Inc.	25 433	632	854	
Sumitomo Realty & Development Co. Ltd.	12 112	439	541	
Suntory Beverage & Food Ltd.	5 447	247	249	
Suzuki Motor Corp.	572 261	7 847	9 217	
Sysmex Corp.	19 725	380	520	
T&D Holdings Inc.	264 077	6 350	6 948	
Taisei Corp.	6 453	210	389	
Takeda Pharmaceutical Co. Ltd.	613 776	30 175	23 356	
TDK Corp.	76 154	559	1 410	
Terumo Corp.	52 517	672	1 457	
TIS Inc.	213 325	5 701	7 243	
Toho Co. Ltd.	4 382	156	246	
Tokio Marine Holdings Inc.	652 556	16 351	33 664	
Tokyo Electric Power Co. Holdings Inc.	59 810	586	257	
Tokyo Electron Ltd.	58 546	8 760	12 650	
Tokyo Gas Co. Ltd.	182 831	5 678	7 282	
Tokyu Corp.	20 790	310	318	
Toppa Inc.	9 364	227	357	
Toray Industries Inc.	54 329	401	495	
Toto Ltd.	5 546	212	191	
Toyota Industries Corp.	6 377	397	737	
Toyota Motor Corp.	2 264 512	48 773	63 557	
Toyota Tsusho Corp.	360 619	7 771	9 167	
Trend Micro Inc.	4 967	256	385	
Uni-Charm Corp.	266 976	4 299	3 164	
West Japan Railway Co.	17 206	464	438	
Yakult Honsha Co. Ltd.	10 051	322	274	
Yamaha Motor Co. Ltd.	36 157	314	458	
YASKAWA Electric Corp.	8 874	216	326	
Yokogawa Electric Corp.	8 944	185	273	
Z Holdings Corp.	111 945	456	425	
ZENSHO Holdings Co. Ltd.	3 777	246	307	
ZOZO Inc.	5 297	150	235	
	1 059 892	1 226 049	19,4 %	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Jordanie				
Hikma Pharmaceuticals PLC	222 623	6 154	7 978	
		6 154	7 978	0,1 %
² Luxembourg (note 10)				
ArcelorMittal SA	18 369	756	613	
CVC Capital Partners PLC	8 321	274	265	
Eurofins Scientific SE	5 290	371	388	
Spotify Technology SA	55 881	25 624	35 936	
Tenaris SA	15 931	301	432	
		27 326	37 634	0,6 %
Macao				
Sands China Ltd.	95 145	461	364	
		461	364	0,0 %
² Pays-Bas (note 10)				
ABN AMRO Bank NV	17 944	473	398	
Adyen NV	13 581	24 842	29 011	
Aegon Ltd.	52 881	556	452	
AerCap Holdings NV	7 610	627	1 047	
Akzo Nobel NV	6 685	526	577	
argenx SE	2 336	1 047	2 074	
ASM International NV	27 511	11 596	22 865	
ASML Holding NV	101 788	46 971	102 484	
ASML Holding NV, actions nominatives	25 589	13 452	25 494	
ASR Nederland NV	6 207	375	424	
BE Semiconductor Industries NV	3 019	477	595	
Euronext NV	3 062	389	494	
EXOR NV	3 894	277	513	
Heineken Holding NV	5 075	427	437	
Heineken NV	11 278	1 078	1 155	
IMCD Group NV	2 231	592	477	
ING Groep NV	129 308	2 211	2 913	
JDE Peet's NV	4 772	194	118	
Koninklijke Ahold Delhaize NV	367 720	14 916	17 274	
Koninklijke KPN NV	2 615 448	13 787	13 709	
Koninklijke Philips NV	31 291	1 057	1 139	
NN Group NV	10 603	482	665	
Prosus NV	473 120	29 182	27 031	
QIAGEN NV	8 698	336	561	
Randstad NV	4 249	245	257	
Stellantis NV	76 920	1 400	1 438	
Universal Music Group NV	185 813	7 307	6 832	
Wolters Kluwer NV	38 975	6 916	9 308	
		181 738	269 742	4,3 %
Nouvelle-Zélande				
Auckland International Airport Ltd.	58 944	302	412	
Fisher & Paykel Healthcare Corp. Ltd.	22 947	359	709	
Infratil Ltd.	35 942	379	364	
Mercury NZ Ltd.	27 366	126	128	
Meridian Energy Ltd.	50 926	155	242	
Xero Ltd.	5 681	669	850	
		1 990	2 705	0,0 %
Norvège				
Aker BP ASA	243 444	9 119	6 879	
DNB Bank ASA	428 525	11 135	12 298	
Equinor ASA	136 827	4 398	4 665	
Gjensidige Forsikring ASA	7 832	182	199	
Kongsberg Gruppen ASA	3 445	210	557	
Mowi ASA	18 228	404	449	
Norsk Hydro ASA	55 081	424	435	
Orkla ASA	27 456	258	341	
Salmar ASA	2 585	211	177	
Telenor ASA	24 117	458	387	
Yara International ASA	6 485	284	247	
		27 083	26 634	0,4 %
Pologne				
InPost SA	8 806	218	216	
		218	216	0,0 %
² Portugal (note 10)				
Energias de Portugal SA	715 839	3 672	3 292	
Galp Energia SGPS SA, catégorie B	18 202	335	434	
Jeronimo Martins SGPS SA	11 090	244	304	
		4 251	4 030	0,1 %
⁴ Singapour (note 10)				
CapitaLand Ascendas REIT	4 005 171	10 864	10 812	
CapitaLand Integrated Commercial Trust	226 570	427	459	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds commun d'actions internationales Impérial

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Capitaland Investment Ltd. of Singapore	91 707	266	253	
DBS Group Holdings Ltd.	428 696	13 011	19 747	
Genting Singapore Ltd.	236 845	246	191	
Grab Holdings Ltd., catégorie A	82 826	486	562	
Keppel Corp. Ltd.	57 044	394	411	
Oversea-Chinese Banking Corp. Ltd.	132 550	1 303	2 327	
Parkway Life REIT	1 882 486	7 093	7 431	
Sea Ltd., CAAÉ	290 932	33 402	44 371	
SembCorp Industries Ltd.	35 006	187	204	
Singapore Airlines Ltd.	58 312	367	395	
Singapore Exchange Ltd.	33 578	259	450	
Singapore Technologies Engineering Ltd.	61 150	200	300	
Singapore Telecommunications Ltd.	1 539 360	3 780	4 985	
United Overseas Bank Ltd.	49 524	1 063	1 890	
Wilmar International Ltd.	75 241	240	246	
		73 588	95 034	1,5 %

² Espagne (note 10)

Acciona SA	966	227	156	
ACS Actividades de Construcción y Servicios SA	6 913	267	498	
Aena SME SA	2 937	509	862	
Amadeus IT Group SA	391 980	32 899	39 771	
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria SA	1 502 692	15 442	21 135	
Banco de Sabadell SA	2 865 267	7 919	8 004	
Banco Santander SA	3 765 440	22 055	25 040	
CaixaBank SA	156 476	860	1 221	
Cellnex Telecom SA	20 751	1 245	942	
EDP Renovaveis SA	12 217	332	182	
Endesa SA	12 439	330	385	
Ferrovial SE	18 629	493	1 124	
Grifols SA	11 682	214	159	
Iberdrola SA	1 913 956	27 127	37 912	
Industria de Diseño Textil SA	42 700	1 524	3 144	
Red Electrica Corp. SA	15 893	302	390	
Repsol SA	46 089	1 275	806	
Telefónica SA	155 454	1 890	912	
		114 910	142 643	2,3 %

Suède

AB Sagax	8 601	363	254	
AddTech AB, catégorie B	10 173	431	398	
Alfa Laval AB	11 324	325	681	
Assa Abloy AB, catégorie B	626 260	19 567	26 589	
Atlas Copco AB, catégorie A	463 408	7 765	10 166	
Atlas Copco AB, catégorie B	61 097	580	1 187	
Beijer Ref AB	15 066	300	320	
Boliden AB	10 705	287	433	
Epiroc Aktiebolag, catégorie A	25 794	417	646	
Epiroc Aktiebolag, catégorie B	15 263	226	342	
EQT AB	14 588	433	580	
Essity AB, catégorie B	23 863	877	917	
Evolution AB	6 635	684	735	
Fastighets AB Balder, catégorie B	25 942	264	260	
Getinge AB, série B	8 952	420	211	
H & M Hennes & Mauritz AB, catégorie B	22 172	700	430	
Hexagon AB, catégorie B	81 267	687	1 115	
Holmen AB, catégorie B	2 982	187	157	
Industrivarden AB, série A	4 757	193	216	
Industrivarden AB, série C	6 275	168	285	
Indutrade AB	10 695	323	385	
Investment AB Latour	5 794	168	208	
Investor AB, catégorie B	67 749	1 006	2 579	
L E Lundbergforetagen AB, série B	2 973	156	194	
Lifco AB, catégorie B	9 124	318	380	
NIBE Industrier AB, catégorie B	59 320	511	333	
Saab AB, catégorie B	12 537	254	381	
Sandvik AB	41 735	814	1 076	
Securitas AB, série B	19 250	252	342	
Skandinaviska Enskilda Banken, série A	664 911	11 145	13 098	
Skanska AB, série B	13 319	288	403	
SKF AB, série B	13 342	307	360	
Svenska Cellulosa AB, série B	23 733	416	433	
Svenska Handelsbanken AB, catégorie A	1 207 102	14 623	17 916	
Swedbank AB, série A	395 396	11 207	11 223	
Swedish Orphan Biovitrum AB	7 652	222	316	
Tele2 AB, catégorie B	21 267	300	302	
Telefonaktiebolaget LM Ericsson, série B	108 686	1 376	1 265	
Telia Co. AB	92 348	552	369	

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Trelleborg AB, série B	8 338	436	410	
Volvo AB, série A	7 837	257	275	
Volvo AB, série B	276 816	9 136	9 670	
		88 941	107 840	1,7 %

¹ Suisse (note 10)

ABB Ltd., actions nominatives	536 006	29 876	41 605	
Adecco SA, actions nominatives	6 598	420	234	
Alcon Inc.	287 051	27 388	34 985	
Bachem Holding AG	1 307	218	120	
Baloise Holding AG, actions nominatives	1 704	259	444	
Banque Cantonale Vaudoise	1 179	152	156	
Barry Callebaut AG	139	296	266	
BKW SA	826	153	197	
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG	38	378	606	
Chocoladefabriken Lindt & Sprüngli AG, actions nominatives	4	121	632	
Clariant AG, actions nominatives	8 360	233	134	
Coca-Cola HBC AG	258 428	11 132	12 690	
Compagnie Financière Richemont SA, actions nominatives	21 043	2 280	4 576	
DSM-Firmenich AG	7 283	1 176	1 058	
Dufry AG, actions nominatives	3 586	216	207	
Ems-Chemie Holding AG, actions nominatives	274	165	266	
Galderma Group AG	3 258	435	521	
Geberit AG, actions nominatives	1 309	543	1 067	
Givaudan SA, actions nominatives	1 908	9 427	11 989	
Glencore PLC	1 414 327	9 963	8 954	
Helvetia Holding AG	1 453	288	344	
Holcim Ltd.	151 352	17 357	20 948	
Julius Baer Group Ltd.	185 150	14 472	17 265	
Kuehne + Nagel International AG, actions nominatives	1 891	364	624	
Logitech International SA, actions nominatives	5 955	517	707	
Lonza Group AG, actions nominatives	6 773	4 074	5 746	
Nestlé SA, actions nominatives	837 918	108 576	98 818	
Novartis AG, actions nominatives	577 919	66 928	80 878	
Partners Group Holding AG	888	857	1 734	
Roche Holding AG Genussscheine	189 584	73 641	76 198	
Roche Holding AG-BR	1 253	548	538	
Sandoz Group AG	355 430	15 580	20 944	
Schindler Holding AG	1 594	354	633	
Schindler Holding AG, actions nominatives	919	226	360	
SGS SA, actions nominatives	5 930	618	855	
SIG Group AG	11 980	366	341	
Sika AG, actions nominatives	29 693	10 402	10 184	
Sonova Holding AG, actions nominatives	1 985	409	933	
STMicroelectronics NV	26 688	704	961	
Straumann Holding AG	136 569	21 252	24 728	
Swatch Group AG (The)	1 133	446	296	
Swiss Life Holding AG, actions nominatives	1 124	449	1 247	
Swiss Prime Site AG, actions nominatives	3 027	339	474	
Swiss Re AG	11 807	1 241	2 458	
Swisscom AG	18 156	14 674	14 525	
Temenos AG	2 208	368	224	
UBS Group AG, actions nominatives	855 976	27 966	37 672	
VAT Group AG	1 057	630	575	
Zurich Insurance Group AG	26 525	15 687	22 677	
		494 164	564 594	9,0 %

Taiwan

Taiwan Semiconductor Manufacturing Co. Ltd., CAAÉ	157 843	32 992	44 809	
		32 992	44 809	0,7 %

Royaume-Uni

3i Group PLC	544 727	28 504	34 855	
Admiral Group PLC	10 196	337	484	
Anglo American PLC	127 012	5 332	5 398	
Ashtead Group PLC	17 125	663	1 523	
Associated British Foods PLC	235 003	9 575	8 617	
AstraZeneca PLC	544 334	79 753	102 016	
Auto Trader Group PLC	35 043	294	498	
Aviva PLC	104 844	1 236	883	
BAE Systems PLC	1 175 349	19 992	24 236	
Barclays PLC	3 848 302	11 687	18 505	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds commun d'actions internationales Impérial

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2024 (suite)

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net	Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Barratt Redrow PLC	53 981	559	425		Persimmon PLC	12 527	350	269	
Berkeley Group Holdings PLC (The)	3 998	255	280		Phoenix Group Holdings PLC	27 457	309	252	
BP PLC	2 846 102	22 154	20 222		Prudential PLC	105 530	1 910	1 204	
British American Tobacco PLC	356 656	16 791	18 500		Reckitt Benckiser Group PLC	27 059	2 219	2 354	
BT Group PLC	253 411	1 278	657		RELX PLC	1 175 771	44 539	76 577	
Bunzl PLC	252 107	13 129	14 922		Rentokil Initial PLC	98 870	752	709	
Centrica PLC	201 779	407	484		Rio Tinto PLC	272 431	23 568	23 117	
Coca-Cola Europacific Partners PLC	8 109	523	895		Rolls-Royce Holdings PLC	3 193 801	29 528	32 556	
Compass Group PLC	805 001	27 248	38 502		Sage Group PLC (The)	39 332	368	898	
Croda International PLC	43 414	3 384	2 640		Schroders PLC	31 567	249	183	
Diageo PLC	1 247 953	59 193	57 005		SEGRO PLC	50 327	583	635	
Endeavour Mining PLC	7 180	254	184		Severn Trent PLC	10 576	381	477	
Entain PLC	23 775	368	293		Shell PLC	1 683 763	58 878	75 572	
Evrax PLC	1 318 981	13 804	-		Smith & Nephew PLC	34 243	529	610	
GSK PLC	383 217	11 374	9 291		Smiths Group PLC	13 503	296	416	
Haleon PLC	301 228	1 688	2 042		Spirax-Sarco Engineering PLC	2 882	433	354	
Halma PLC	129 083	4 918	6 225		SSE PLC	43 110	1 067	1 242	
Hargreaves Lansdown PLC	13 931	307	275		Standard Chartered PLC	731 912	12 710	12 953	
HSBC Holdings PLC	4 542 580	44 973	64 142		Taylor Wimpey PLC	138 637	437	303	
Imperial Brands PLC	331 155	9 939	15 223		Tesco PLC	2 422 773	12 078	16 018	
Informa PLC	52 134	664	747		Unilever PLC	630 864	44 617	51 575	
InterContinental Hotels Group PLC	238 767	24 306	42 704		United Utilities Group PLC	26 705	387	505	
Intertek Group PLC	107 799	9 181	9 155		Vodafone Group PLC	3 676 475	7 357	4 508	
J Sainsbury PLC	67 817	345	333		Whitbread PLC	7 036	362	372	
JD Sports Fashion PLC	101 495	304	174		Wise PLC, catégorie A	26 091	280	499	
Kingfisher PLC	1 659 728	6 827	7 416		WPP PLC	42 239	778	626	
Land Securities Group PLC	27 714	453	291				760 251	927 146	14,7 %
Legal & General Group PLC	230 844	796	953						
Lloyds Banking Group PLC	9 662 545	9 252	9 486		États-Unis				
London Stock Exchange Group PLC	304 535	37 793	61 791		Coupage Inc.	653 156	16 912	20 637	
M&G PLC	88 564	327	315		Ferguson Enterprises Inc.	92 190	17 555	23 108	
Marks & Spencer Group PLC	80 285	538	541		iShares MSCI EAFE ETF	117 745	12 959	12 791	
Melrose Industries PLC	50 575	448	502		Linde PLC	34 212	16 147	20 590	
Mondi PLC	17 286	506	370		MercadoLibre Inc.	6 983	13 534	17 068	
National Grid PLC	1 324 479	20 915	22 619				77 107	94 194	1,5 %
NatWest Group PLC	1 999 803	11 882	14 406		TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES		5 057 894	6 118 617	97,0 %
Next PLC	4 663	387	795		TOTAL DES ACTIONS		5 075 046	6 142 455	97,4 %
Pearson PLC	23 508	443	542		TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME		5 075 046	6 142 455	97,4 %

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
PLACEMENTS À COURT TERME (note 11)							
Gouvernement du Canada	3,89 %	2025/01/15	bon du Trésor	4 250 000	4 207	4 244	
Gouvernement du Canada	3,55 %	2025/01/30	bon du Trésor	8 400 000	8 321	8 377	
Gouvernement du Canada	3,53 %	2025/02/12	bon du Trésor	10 900 000	10 799	10 856	
Gouvernement du Canada	3,48 %	2025/02/27	bon du Trésor	1 500 000	1 486	1 492	
Gouvernement du Canada	3,35 %	2025/03/12	bon du Trésor	8 975 000	8 896	8 918	
Gouvernement du Canada	3,15 %	2025/03/27	bon du Trésor	11 000 000	10 907	10 920	
TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME					44 616	44 807	0,7 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen							
					(9 381)		
TOTAL DES PLACEMENTS					5 110 281	6 187 262	98,1 %
Marge						1 172	0,0 %
Actifs dérivés						19 417	0,3 %
Passifs dérivés						(11 440)	(0,2) %
Autres actifs, moins les passifs						109 321	1,8 %
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						6 305 732	100,0 %

¹⁻⁴Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 11)

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
20 576 198	Indice MSCI EAEO	mars 2025	123	USD	2 327,54	20 045 420	(531)
20 576 198	Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés					20 045 420	(531)

Au 31 décembre 2024, un montant de 1 171 562 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

Fonds commun d'actions internationales Impérial

Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 10)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	BRL	441 095 000	USD	71 566 830	0,162	0,160	(1 413)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	USD	8 563 994	BRL	53 350 000	6,230	6,249	39
1	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/02/28	CAD	28 414 007	CHF	17 570 000	0,618	0,629	471
1	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/02/28	CAD	117 959 197	CHF	74 470 000	0,631	0,629	(478)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/01/29	COP	165 284 185 000	USD	38 373 929	0,000232	0,000226	(1 431)
2	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/01/17	EUR	24 115 000	CAD	35 670 691	1,479	1,489	237
2	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/01/17	EUR	4 215 000	CAD	6 336 941	1,503	1,489	(61)
2	Banque de Montréal	A-1	2025/01/17	CAD	9 650 306	EUR	6 465 000	0,670	0,672	24
2	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/01/17	CAD	49 337 464	EUR	33 070 000	0,670	0,672	95
2	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/01/17	CAD	30 217 261	EUR	20 215 000	0,669	0,672	116
2	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/01/17	CAD	6 204 805	EUR	4 100 000	0,661	0,672	100
2	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/01/17	CAD	239 775 257	EUR	159 380 000	0,665	0,672	2 452
3	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/11	CAD	57 168 942	HKD	316 230 000	5,531	5,412	(1 263)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/27	IDR	266 302 870 000	USD	16 336 597	0,000061	0,000061	4
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/12	INR	8 485 115 000	USD	99 698 676	0,012	0,012	(1 789)
	Banque de Montréal	A-1	2025/02/28	JPY	11 246 795 000	CAD	102 851 349	0,009	0,009	354
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/01/16	MXN	947 550 000	CAD	65 664 826	0,069	0,069	(531)
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/01/16	CAD	13 684 040	MXN	203 130 000	14,844	14,548	(279)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/01/16	CAD	7 267 915	MXN	105 855 000	14,565	14,548	(9)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/01/29	NOK	276 200 000	CAD	34 795 658	0,126	0,126	45
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/01/29	CAD	34 763 377	NOK	276 200 000	7,945	7,928	(77)
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/01/24	NZD	31 585 000	CAD	26 175 753	0,829	0,804	(790)
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/01/29	SEK	194 930 000	CAD	25 049 185	0,129	0,130	287
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/01/29	SEK	163 260 000	CAD	21 152 409	0,130	0,130	68
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/01/29	CAD	46 930 789	SEK	358 190 000	7,632	7,694	374
4	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/24	CAD	76 899 481	SGD	72 700 000	0,945	0,950	358
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/20	TRY	1 408 505 000	CAD	52 210 360	0,037	0,038	847
	La Banque de Nouvelle-Écosse	A-1	2025/01/24	USD	220 460 000	CAD	303 749 788	1,378	1,436	12 897
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/01/24	USD	8 530 000	CAD	11 825 258	1,386	1,436	426
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/01/24	USD	4 000 000	CAD	5 522 640	1,381	1,436	223
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/01/24	CAD	25 254 673	USD	18 185 000	0,720	0,696	(864)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/01/24	CAD	19 617 052	USD	13 680 000	0,697	0,696	(32)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	ZAR	915 105 000	CAD	70 077 881	0,077	0,076	(898)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	ZAR	329 810 000	CAD	25 926 788	0,079	0,076	(994)
Actifs et passifs dérivés – contrats à terme										8 508

* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

** Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d) (en milliers)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 31 décembre 2024 et 2023, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants nets présentés aux états de la situation financière	Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS		Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
Au 31 décembre 2024						
Actifs dérivés de gré à gré	19 417 \$	– \$	19 417 \$	(5 548) \$	– \$	13 869 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(10 909)	–	(10 909)	5 548	–	(5 361)
Total	8 508 \$	– \$	8 508 \$	– \$	– \$	8 508 \$
Au 31 décembre 2023						
Actifs dérivés de gré à gré	17 054 \$	– \$	17 054 \$	(11 498) \$	– \$	5 556 \$
Passifs dérivés de gré à gré	(13 547)	–	(13 547)	11 498	–	(2 049)
Total	3 507 \$	– \$	3 507 \$	– \$	– \$	3 507 \$

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds ne détenait pas de placement dans des fonds sous-jacents ni de participation excédant 20 % de chaque fonds sous-jacent.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds commun d'actions internationales Impérial (le Fonds) cherche à procurer une croissance à long terme par la plus-value du capital, en investissant principalement dans des titres de participation d'émetteurs autres que nord-américains, y compris des actions privilégiées, des bons de souscription, des titres convertibles en titres de participation et d'autres titres assimilables à des actions ordinaires.

Stratégies de placement : Le Fonds emploie une combinaison de styles de placement, comme les stratégies de croissance, les stratégies orientées vers la valeur et les stratégies passives dans le cadre de ses décisions de placement. La stratégie passive consiste à gérer une partie du Fonds de façon à reproduire le rendement d'un indice qui se veut représentatif du marché des titres de participation international.

Les principaux risques au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Risque de concentration aux 31 décembre 2024 et 2023

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2024.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 décembre 2023 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 décembre 2023

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Actions canadiennes	1,1
Actions internationales	
Australie	6,2
Autriche	0,2
Belgique	0,5
Bermudes	0,4
Danemark	4,0
Finlande	0,5
France	13,1
Allemagne	6,9
Hong Kong	1,6
Inde	0,8
Indonésie	0,2
Irlande	2,8
Israël	0,4
Italie	2,6
Japon	19,3
Jordanie	0,2
Luxembourg	0,3
Pays-Bas	4,9
Norvège	0,7
Singapour	0,7
Espagne	2,3
Suède	2,4
Suisse	10,5
Royaume-Uni	14,3
États-Unis	1,4
Placements à court terme	0,6
Actifs (passifs) dérivés	0,1
Autres actifs, moins les passifs	1,0
Total	100,0

Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
AAA	0,7	0,6
Total	0,7	0,6

Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 31 décembre 2024 et 2023, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et du capital sous-jacent des contrats de change à terme, le cas échéant.

Au 31 décembre 2024

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
EUR	1 723 101	27,3
JPY	1 345 825	21,3
GBP	978 253	15,5
USD	538 601	8,5
CHF	401 621	6,4
AUD	342 807	5,4
DKK	217 299	3,4
INR	156 901	2,5
SEK	108 296	1,7
ZAR	94 113	1,5
BRL	88 983	1,4
COP	53 675	0,9
TRY	53 057	0,8
HKD	45 835	0,7
MXN	43 894	0,7
IDR	34 588	0,5

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2023

Devise (note 2n)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
EUR	1 839 006	31,4
JPY	1 133 201	19,3
GBP	855 671	14,6
CHF	511 319	8,7
AUD	323 186	5,5
USD	288 156	4,9
DKK	236 464	4,0
SEK	163 096	2,8
INR	99 177	1,7
NOK	64 743	1,1
BRL	63 849	1,1
MXN	58 055	1,0
COP	50 140	0,9
SGD	42 986	0,7
IDR	37 371	0,6
HKD	28 532	0,5

* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2024 et 2023 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	62 766	58 673

Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la majeure partie des actifs et passifs financiers du Fonds ne portaient pas intérêt et étaient à court terme; ainsi, le Fonds n'était pas grandement exposé aux risques de fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

Fonds commun d'actions internationales Impérial

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2024 et 2023 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Indice MSCI EAO	65 243	61 145

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 décembre 2024 et 2023 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 décembre 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Placements à court terme	–	44 807	–	44 807
Actions	481 915	5 660 540	–	6 142 455
Actifs dérivés	–	19 417	–	19 417
Total des actifs financiers	481 915	5 724 764	–	6 206 679
Passifs financiers				
Passifs dérivés	(531)	(10 909)	–	(11 440)
Total des passifs financiers	(531)	(10 909)	–	(11 440)
Total des actifs et des passifs financiers	481 384	5 713 855	–	6 195 239

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Au 31 décembre 2023

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
Actifs financiers				
Placements à court terme	–	35 417	–	35 417
Actions	430 247	5 327 256	–	5 757 503
Actifs dérivés	598	17 054	–	17 652
Total des actifs financiers	430 845	5 379 727	–	5 810 572
Passifs financiers				
Passifs dérivés	–	(13 547)	–	(13 547)
Total des passifs financiers	–	(13 547)	–	(13 547)
Total des actifs et des passifs financiers	430 845	5 366 180	–	5 797 025

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Juste valeur des actifs transférés du niveau 1 au niveau 2 au cours de la période (en milliers de dollars)	27 196	–

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2024 et 2023, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de la période.

Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Les Fonds communs Impérial sont composés du Fonds commun marché monétaire Impérial, du Fonds commun d'obligations à court terme Impérial, du Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial, du Fonds commun de revenu diversifié canadien Impérial, du Fonds commun d'obligations internationales Impérial, du Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial, du Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial, du Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial, du Fonds commun d'actions canadiennes Impérial, du Fonds commun d'actions US Impérial, du Fonds commun d'actions internationales Impérial, du Fonds commun d'actions outre-mer Impérial et du Fonds commun économies émergentes Impérial (individuellement, le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*).

Les Portefeuilles axés sur la production de revenu comprennent le Portefeuille de revenu prudent, le Portefeuille de revenu équilibré et le Portefeuille de revenu élevé (individuellement, le *Portefeuille*, et collectivement, les *Portefeuilles*).

Chacun des Fonds communs Impérial et chacun des Portefeuilles axés sur la production de revenu (individuellement, le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds commun de placement constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au CIBC Square, 81 Bay Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

La Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) est le gestionnaire (le *gestionnaire*) des Fonds et la Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (le *fiduciaire*) des Fonds. Chaque Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories de parts et un nombre illimité de parts de chaque catégorie. À la date des présents états financiers, chacun des Fonds offrait des parts de catégorie A, le Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial, le Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial et le Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial offraient des parts de catégorie W, le Portefeuille de revenu prudent offrait des parts des catégories T3 et T4, le Portefeuille de revenu équilibré offrait des parts des catégories T4 et T5 et le Portefeuille de revenu élevé offrait des parts des catégories T5 et T6.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 31 décembre 2024. Les états de la situation financière de chaque Fonds sont présentés aux 31 décembre 2024 et 2023. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds sont établis pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, sauf pour les Fonds créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'aux 31 décembre 2024 et 2023.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 5 mars 2025.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas d'instruments de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation de chaque Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. En outre, un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Le prix des titres à revenu fixe à long terme fluctue généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 décembre 2024, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisés(e)s et latent(e)s

- i) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- ii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iii) Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- iv) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- v) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

Notes des états financiers

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres d'un Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement en résultat net et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation (à moins d'indication contraire).

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture, ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des informations additionnelles sur les swaps en cours à la fin de la période se trouvent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Fonds applicables.

k) Prêt de titres

Un Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.

- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, qui n'est pas la contrepartie, ou un membre du groupe de la contrepartie, du fonds dans le cadre de la transaction, pour autant que les titres de créance de l'institution financière canadienne notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une note de crédit approuvée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

I) Fonds à catégories multiples

Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

m) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

n) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
AED	Dirham des Émirats arabes unis	JPY	Yen japonais
ARS	Peso argentin	KES	Shilling kényan
AUD	Dollar australien	KRW	Won sud-coréen
BRL	Real brésilien	MAD	Dirham marocain
CAD	Dollar canadien	MXN	Peso mexicain
CHF	Franc suisse	MYR	Ringgit malais
CLP	Peso chilien	NOK	Couronne norvégienne
CNY	Renminbi chinois	NZD	Dollar néo-zélandais
COP	Peso colombien	PHP	Peso philippin
CZK	Couronne tchèque	PLN	Zloty polonais
DKK	Couronne danoise	RON	Leu roumain
EGP	Livre égyptienne	RUB	Rouble russe
EUR	Euro	SEK	Couronne suédoise
GBP	Livre sterling	SGD	Dollar de Singapour
GEL	Lari géorgien	THB	Baht thaïlandais
HKD	Dollar de Hong Kong	TRY	Nouvelle livre turque
HUF	Forint hongrois	TWD	Dollar de Taïwan
IDR	Rupiah indonésienne	USD	Dollar américain
ILS	Shekel israélien	ZAR	Rand sud-africain
INR	Roupie indienne		

<i>Autres abréviations</i>	<i>Description</i>
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
OVC	Obligation à valeur conditionnelle
ELN	Billet lié à des titres de participation
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
CAÉ sans droit de vote	Certificat représentatif d'actions étrangères sans droit de vote

o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

p) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations ne sont pas encore en vigueur au 31 décembre 2024 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

- i) *Classement et évaluation des instruments financiers* (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

Notes des états financiers

ii) IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La juste valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

b) Obligations, débiteures et autres titres de créance

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de garantie. Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres placements

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds d'investissement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Les parts en circulation représentent le capital d'un Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part qui sera déterminé. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'un Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement de ce Fonds, ce qui peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande d'un porteur de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pouvant être imputés par un Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global.

En plus du paiement des frais de gestion et à moins qu'ils ne soient absorbés ou remboursés par le gestionnaire, les seuls frais payables par chacun de ces Fonds sont les frais liés aux emprunts et aux intérêts; les honoraires et frais du CEI ou des membres du CEI; les nouveaux frais pouvant découler de nouvelles exigences gouvernementales ou réglementaires imposées après le 25 mars 2024; les honoraires et frais liés à un litige ou engagés dans le but de faire valoir des droits pour le compte des Fonds; les taxes de vente (y compris la TPS/TVH) sur ces charges ainsi que l'impôt sur le résultat, les retenues d'impôt et toute autre taxe.

Le gestionnaire peut décider, à sa discrétion, de payer certaines de ces charges d'exploitation qui incomberaient normalement au Fonds plutôt que de laisser le Fonds les prendre en charge. La décision de payer ces charges d'exploitation est au gré du gestionnaire et pourrait se poursuivre indéfiniment ou être révoquée à tout moment, sans préavis aux porteurs de parts.

Le gestionnaire peut recouvrer un montant inférieur aux charges d'exploitation réelles qu'il paie, et ainsi prendre en charge des charges. Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums présentés à la note *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de prendre en charge des charges d'exploitation ou cesser de renoncer aux frais de gestion. Les charges d'exploitation prises en charge par le gestionnaire ou les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour le Fonds commun marché monétaire Impérial, pour lequel l'année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Fonds peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Fonds seraient assujéti aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Fonds comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste Provision pour retenues d'impôt dans les états de la situation financière et au poste Retenues d'impôt dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds, le cas échéant. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives aux titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Notes des états financiers

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers à Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou le *conseiller en valeurs*) et à tout sous-conseiller en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements de titres ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres figurent dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans des opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et certains sous-conseillers en valeurs des Fonds

La Banque CIBC est le gestionnaire, la Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et GACI, le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs. Le cas échéant, l'information sur les montants des rabais de courtage figure à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (le *dépositaire*). Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie d'un Fonds, sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme pour ces Fonds.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Fonds commun marché monétaire Impérial
Fonds commun d'obligations à court terme Impérial
Fonds commun d'obligations canadiennes Impérial
Fonds commun de revenu diversifié canadien Impérial
Fonds commun d'obligations internationales Impérial
Fonds commun d'actions à revenu élevé Impérial
Fonds commun de revenu de dividendes canadiens Impérial
Fonds commun de revenu d'actions mondiales Impérial

Fonds commun d'actions canadiennes Impérial
Fonds commun d'actions US Impérial
Fonds commun d'actions internationales Impérial
Fonds commun d'actions outre-mer Impérial
Fonds commun économies émergentes Impérial
Portefeuille de revenu prudent
Portefeuille de revenu équilibré
Portefeuille de revenu élevé

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023 ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de chaque Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
21 mars 2025



**Fonds communs Impérial
Portefeuilles axés sur la production de revenu**

Banque CIBC
1-888-357-8777
www.cibc.com/fondsmutuels
info@gestiondactifscibc.com

CIBC Square
81 Bay Street, 20th Floor
Toronto (Ontario)
M5J 0E7